

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 0026-26

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour **REALISATION DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES GAINES TECHNIQUES GAZ ET COLONNES MONTANTES CONFORMEMENT AUX NORMES DE LA SOCIETE ALGERIENNE DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITE ET GAZ DES:**

LOT N°01 : 140 LOGEMENTS REPARTIES COMME SUIV :

-50 logements MENACEUR.
-90 logements (STUDIOS) HADJOUT.

LOT N°02 : 337 LOGEMENTS REPARTIES COMME SUIV :

-48/400 logements GOURAYA.
-100/1700 logements GOURAYA.
-20 logements MESSALMOUNE.
-19/50/500 logements MESSALMOUNE.
-50 logements MESSALMOUNE.
-40 logements MESSALMOUNE.
-60 logements SIDI GHILES.

LOT N°03 : 68 LOGEMENTS REPARTIES COMME SUIV :

-10/48/700 logements AIN TAGOURAIT.
-38 logements HLM AIN TAGOURAIT.
-08+12 logements KHEMISTI.

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation et disposant **une certificat de qualification et classification professionnelles « bâtiment » en activité principal ou secondaire Deux (II) et plus en cours de validité ou d'une autorisation d'exercer délivrés par des sociétés de distribution électricité et gaz pour « Lot GAZ » d'une identification de type « B » ou « C » ou « D » sur le territoire national, justifiée par une attestation en cours de validité ayant réalisé un projet ou plus similaire (compte uniquement les attestations de bonne exécution, ou attestation de référence professionnel délivré par service SADEG) plus le cumul du chiffre d'affaire des Trois (03) dernières années supérieur ou égale à 10 000 000,00 DA/TTC justifiés par les bilans financiers ou l'attestation C20**, même qualification demandée pour les membres de groupement momentané des entreprises, conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le cahier des charges retiré contre paiement de la somme de **10.000,00 DA** représentant les frais de reproduction non remboursable.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction générale de l'O.P.G.I des de la wilaya de Tipasa Cite administrative AU 01 Tipaza, Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré pour le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée à **(15)jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) Ou la presse nationale jusqu'à 12H00 mn .Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée **le quinzième (15^{ème})** jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) Ou la presse nationale jusqu'à 12 h 00 mn ; Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure jusqu'à 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées de la Direction générale de l'OPGI de Tipaza sis cité Administrative AU1- Tipaza.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et évaluation des offres »

- **« Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 0026-26 »**
- **« L'objet de l'appel d'offres : REALISATION DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES GAINES TECHNIQUES GAZ ET COLONNES MONTANTES CONFORMEMENT AUX NORMES DE LA SOCIETE ALGERIENNE DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITE ET GAZ »**

1- Le dossier de candidature contient :

- 1- Une déclaration de candidature (Rempli Signée et Cachetée).
- 2- Une déclaration de probité (Rempli Signée et Cachetée).

- 3- Une déclaration de sous-traitance (s'il existe) (Rempli Signée et Cachetée).
- 4- Statut de l'entreprise éventuel (dans le cas d'une SARL, SPA, EURL ou SNC).
- 5- Un extrait de rôle de l'année en cours apuré ou accompagné par un échéancier.
- 6- Attestations des mises à jour CNAS/CASNOS et CACOBATH en cours de validité.
- 7- Copie de registre de commerce électronique.
- 8- Certificat de dépôt des comptes sociaux (dans le cas d'une SARL, SPA, EURL ou SNC).
- 9- Le numéro d'identification fiscale (NIF) pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie.
- 10- Les attestations fiscales, les attestations d'organisme de sécurité sociale pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie.
- 11- Protocole d'accord notarié (dans le cas d'un groupement d'entreprises, y compris le pouvoir de signature signé par tous les membres du groupement avec désignation du chef de fil et la définition du pourcentage et la part de chacun des membres dans le groupement).
- 12- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 13- Les références professionnelles : attestations de bonne exécution d'un projet ou plus similaire (compte uniquement les attestations de bonne exécution, ou attestation de référence professionnel délivré par service SADEG).
- 14- certificat de qualification et classification professionnelles « bâtiment » en activité principal ou secondaire Deux (II) et plus ou une autorisation d'exercer délivrés par des sociétés de distribution électricité et gaz pour « Lot GAZ » d'une identification de type « B » ou « C » ou « D » sur le territoire national, justifiée par une liste ou attestation en cours de validité.
- 15- Les chiffres d'affaires des trois (03) dernières années justifiés par les bilans financiers ou l'attestation C20, et l'attestation RIB pour le compte bancaire.
- 16- Les moyens humains approuvés par les services CNAS (l'affiliation.....etc).
- 17- Les moyens matériels dûment justifiée.

2- L'offre technique contient :

- 18- Une déclaration à souscrire rempli signée et cachetée.
- 19- Une mémoire technique justificatif contenant la liste des moyens humains matériels mise à la disposition du projet avec le détail de chaque phase de réalisation de projet suivant le planning des travaux (document indispensable et obligatoire) rempli signée et cachetée.
- 20- Le cahier des charges portant sur la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » remplis signée et cachetée.
- 21- Planning des travaux signée et cachetée.

3- L'offre financière contient :

- 22- La lettre de soumission remplis signée et cachetée.
- 23- Le bordereau des prix unitaires remplis signée et cachetée.
- 24- Le devis quantitatif et estimatif remplis signée et cachetée.
- 25- La décomposition du prix global et forfaitaire

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature, des plis techniques et financiers, qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à (13h00 mn) au siège de L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 13 h00 mn ».

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de Quatre-vingt-dix jours à compter de la date de dépôt des offres.

N.B :

- Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.
- Le mémoire technique doit être rempli, signé et cacheté à défaut (en absence) de cette mémoire votre offre sera exclue.
- N.B : Il est permis aux entreprises de participer à tous les lots mentionnés dans le cahier des charges, et un entreprise peut obtenir un seul lot ou plusieurs selon leur ordre séquentiel, Chaque lot doit avoir ses propres moyens humains et matériels.

LE DIRECTEUR GENERAL